

Le 16 avril 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

À l'initiative et avec le concours de la FCD et de ses enseignes, un bilan exhaustif des négociations commerciales a pu être présenté au comité de suivi des négociations 2019.

Ce bilan, loin des déclarations tapageuses, confirme les enquêtes réalisées par le Ministère de l'Economie et des Finances :

- La déflation est quasiment stoppée et ne fait que refléter la forte baisse de certaines matières premières en 2018 ;
- Conformément aux engagements pris lors des Etats généraux de l'alimentation, une priorité a été donnée aux produits à forte composante en matières premières : produits laitiers, viande bovine, pommes de terre... ;
- Le climat des négociations a été plus apaisé, malgré des demandes d'augmentations initiales de près de 4 %.

Il est temps désormais que ces évolutions positives se retrouvent dans les prix payés par les industriels aux producteurs agricoles. La transparence doit être enfin la règle.

La FCD et ses enseignes regrettent à cet égard la quasi-absence de mise en œuvre, dès cette année, de la négociation de premier niveau prévue par la loi EGAlim entre industriels et producteurs, qui doit permettre de mieux prendre en compte les coûts réels de production.

De leur côté, dans le même esprit positif, les enseignes de la FCD vont rapidement prendre contact, dans le respect du droit de la concurrence, avec leurs fournisseurs de produits porcins et de charcuterie, afin de prendre en compte la hausse très forte constatée depuis quelques semaines sur le cours du porc.

Contact presse FCD : Sophie Amoros - 01 44 43 99 12 - samoros@fcd.fr

FCD : La Fédération du Commerce et de la Distribution regroupe la plupart des enseignes de la grande distribution, qu'il s'agisse de distribution alimentaire ou distribution spécialisée. Ce secteur compte 750 000 emplois, plus de 10 millions de clients par jour, 2131 hypermarchés, 5962 supermarchés, 3952 supermarchés à dominante marques propres (exmaxidiscomptes), près de 3700 drives, environ 20 000 magasins de proximité, plus de 30 000 points de vente pour un volume d'affaires d'environ 200 milliards d'euros. La FCD intervient notamment dans les domaines de la sécurité alimentaire, du développement durable, des relations économiques (PME, industriels, filières agricoles), des relations avec les partenaires sociaux et sur les sujets liés à l'aménagement du territoire et d'urbanisme commercial.